

**Université Paris 8 – Vincennes – Saint-Denis**

**Présidence de l'université**

Monsieur Rémy SOHIER  
**Chargé de mission « Valorisation de la recherche »**

Objet : Lettre de mission

Saint-Denis, le 10 septembre 2025

Cher collègue,

La politique nationale de valorisation de la recherche vise à renforcer les interactions entre la recherche publique et la société, en favorisant la circulation des connaissances, le transfert de technologies et l'émergence d'innovations à fort impact économique, social et culturel. Elle s'appuie sur un ensemble de dispositifs (tels que les SATT, PUI, Instituts Carnot, incubateurs, etc.) destinés à faciliter la transformation des résultats de la recherche en leviers de développement économique, social et culturel, ainsi qu'en réponses concrètes aux grands défis sociétaux. Pour l'Université Paris 8, cette dynamique revêt une importance stratégique : elle offre l'occasion de valoriser la singularité de son modèle de recherche – fondé sur l'articulation entre sciences humaines et sociales ; arts, langues et lettres ; mathématiques, informatique et sciences pour l'ingénierie – et de faire reconnaître la diversité des formes d'innovation qui en résultent. La valorisation ne saurait en effet se limiter à la logique de transfert technologique. Elle englobe également la diffusion des savoirs, la recherche-création, la recherche-action, la production de ressources méthodologiques ou pédagogiques, ainsi que les formes d'expertise qui participent à la transformation économique, sociale et culturelle des territoires. L'Université Paris 8, fidèle à sa signature Université des Créations, entend ainsi promouvoir une conception ouverte, inclusive et transdisciplinaire de la valorisation de la recherche.

Dans ce contexte, il s'agit donc de mieux structurer la politique de valorisation de l'université, afin d'assurer la cohérence et la visibilité de l'ensemble des initiatives menées en son sein. La diversité des pratiques, des objets et des champs de recherche au sein de notre université nécessite une cartographie fine et à jour des expertises dans tous les laboratoires permettant un accompagnement au plus près des projets et des chercheurs en termes de veille, de recherche de financement, de partenariats et de montage.

La multiplication des collaborations partenariales, notamment avec des acteurs socio-économiques, culturels et territoriaux, rend nécessaires une meilleure lisibilité et une formalisation partagée des relations contractuelles et des cadres de coopération, de manière à garantir la reconnaissance des apports de la recherche publique et la protection des intérêts de l'établissement et de ses enseignant-chercheurs. Cette structuration suppose également la mise en place d'une politique de protection et gestion de la propriété intellectuelle adaptée à la diversité des productions issues des laboratoires : résultats scientifiques, créations artistiques, logiciels, bases de données, savoir-faire ou projets de recherche-création. En dotant l'université d'un cadre partagé et sécurisé pour la valorisation, il s'agit de soutenir le

développement des partenariats tout en renforçant la capacité de Paris 8 à reconnaître, encadrer et faire rayonner les apports de ses recherches dans la société.

Dans le cadre de cette ambition, je vous confie la mission « Valorisation de la recherche », qui vise à :

- contribuer à la définition et à la mise en œuvre d'une stratégie de valorisation de la recherche, adaptée à la pluralité des pratiques et des disciplines de Paris 8, en cohérence avec sa politique scientifique et son positionnement institutionnel ;
- renforcer la visibilité et la reconnaissance des formes multiples d'innovation issues des recherches menées au sein des laboratoires de l'établissement ;
- accompagner les enseignants-chercheurs, chercheurs et doctorants dans l'identification, la formalisation et la mise en œuvre de projets à fort potentiel de valorisation, en s'appuyant sur les expériences et initiatives déjà existantes dans les unités de recherche ;
- concevoir et piloter, à l'échelle de l'établissement, des projets transversaux de valorisation de la recherche, depuis l'identification des résultats jusqu'à leur transfert ou diffusion ;
- favoriser les synergies territoriales et partenariales, en lien avec les acteurs régionaux et nationaux de la valorisation de la recherche (SATT, PUI, collectivités, administrations publiques, acteurs sociaux-économiques, institutions culturelles et associations) ;
- participer à la sensibilisation de la communauté universitaire aux enjeux de valorisation de la recherche, de propriété intellectuelle, de transfert de connaissance et de technologie.

Vous veillerez, entre autres actions prioritaires, à :

- réaliser un état des lieux des pratiques de valorisation des unités de recherche de l'université, et de leurs besoins spécifiques d'accompagnement pour le transfert de connaissances et technologies, en identifiant les spécificités disciplinaires et les freins à lever ;
- établir une cartographie des dispositifs régionaux et nationaux de valorisation de la recherche, afin d'identifier les opportunités de collaboration ou de financement pertinentes pour l'université et de préciser son positionnement stratégique dans cet écosystème ;
- élaborer, en concertation avec la Vice-présidence Recherche, une stratégie de valorisation de la recherche, ainsi qu'une feuille de route opérationnelle ;
- mettre en place des dispositifs d'accompagnement (ateliers, formations, ressources) à destination des chercheurs et des doctorants, notamment sur les questions de propriété intellectuelle, de transfert ou de recherche partenariale ;
- identifier et soutenir des projets pilotes exemplaires en matière de valorisation SHS, de recherche-création ou d'innovation sociale ;
- renforcer les liens avec les structures partenaires de l'écosystème régional.

Vous pourrez être amené, selon les enjeux et sujets, à contribuer au travail des *work packages* de l'alliance ERUA : votre participation garantira que la voix et la vision de notre établissement portent dans la définition et la mise en œuvre des orientations de l'alliance. En conjuguant nos compétences respectives, nous assurerons la coconstruction d'une politique globale d'internationalisation qui vise à renforcer la synergie entre excellence pédagogique, rayonnement de la recherche et engagement citoyen à l'échelle européenne.

Votre mission s'exercera en **collaboration étroite avec la Vice-présidence de la Commission de la Recherche** ainsi qu'avec la Vice-présidence Communication et partenariats, la vice-présidence Science, culture, société et la charge de mission Science ouverte. Elle s'exercera aussi en lien avec la Direction générale des services, et notamment la Direction générale des services adjointe en appui aux missions Formation – Recherche – Vie de Campus – Orientation, et la Direction des services de la recherche et des écoles doctorales, en particulier le Service de la valorisation de la recherche.

Vous présenterez chaque année un rapport d'activité faisant état des actions menées et des perspectives à venir.

Je vous souhaite pleine réussite dans cette mission essentielle, destinée à promouvoir notre conception ouverte, inclusive et transdisciplinaire de la valorisation de la recherche tout en faisant rayonner les apports de nos recherches dans la société.

Arnaud Laimé  
Président de l'université